

CONSEIL DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU CACAO

Allocution du Sous –Secrétaire Général du  
Groupe ACP

---

Chef du Département du Développement  
Economique Durable et du Commerce

**Achille BASSILEKIN**

**16/09/2010**

**Monsieur le Président du Conseil,**

**Distingués Représentants des Etats membres et des Observateurs,**

**Monsieur le Directeur Exécutif,**

**Mesdames, Messieurs,**

Il me fait un réel plaisir de m'adresser à votre assemblée ce jour en vous présentant les sincères regrets du Secrétaire Général du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ( ACP) , le Dr Mohammed Chambas, qui pour des raisons d'un voyage officiel en Chine prévu de longue date, ne pouvait malheureusement pas assister personnellement à vos délibérations et m'a chargé de le représenter pour non seulement traduire l'intérêt que le Groupe ACP attache à cette institution, mais surtout pour vous dire notre détermination à rendre le partenariat ACP-ICCO plus dynamique et plus fécond que par le passé.

Comme vous le savez tous, la conclusion en juin 2010, à Genève du 7è Accord international sur le Cacao marque une évolution significative dans la vie de cette institution et le secteur du Cacao, les parties prenantes, en réajustant les objectifs de leur coopération, n'ont fait l'impasse sur aucun des défis majeurs du moment.

Ainsi, en tête des priorités apparaît la volonté des signataires de contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Il s'agit d'une ambition partagée avec le Groupe ACP dont le premier objectif de coopération vise la réduction en vue d'une éradication à terme, de la pauvreté. Il est donc encourageant de noter que dans le rafraichissement des objectifs de l'Accord ont été intégrées des orientations permettant au Secrétariat ACP et à l'Organisation Internationale du Cacao (ICCO) de jeter des passerelles pour la concrétisation des objectifs mutuellement partagés.

**Monsieur le Président,**

**Mesdames, Messieurs,**

Point n'est besoin de rappeler que le cacao est un produit stratégique d'exportation pour plusieurs pays et l'ensemble des régions ACP d'où partent plus de 75% des exportations mondiales. Quand bien même le centre de gravité de notre production

cacaoyère se trouve en Afrique, les stocks en provenance des régions de la Caraïbe et du Pacifique ne sont pas négligeables, ce qui confère à cette filière une importance certaine dans les politiques de développement de ces pays.

C'est donc avec un vif intérêt que le Secrétariat ACP a accueilli, il y a pratiquement trois ans, la démarche du Directeur exécutif sortant, Dr Jan Vingerhoets, visant à relancer la coopération entre le Groupe ACP et l'ICCO. En développant des synergies, nos deux institutions optimiseraient mieux les bénéfices actuels et à venir de l'économie cacaoyère pour les pays producteurs ACP afin d'en faire un levier de nos stratégies de croissance et de réduction de la pauvreté.

De manière concrète, le Secrétariat ACP a mis en route depuis bientôt un an une collaboration plus étroite avec l'Organisation Internationale du Cacao dans le domaine spécifique du contrôle sanitaire et phytosanitaire. Mais nous restons fermement convaincus qu'au-delà de la satisfaction des conditions d'entrée sur les marchés d'exportation, cette coopération devra s'étendre à d'autres domaines pour toujours améliorer la qualité et la compétitivité de notre production cacaoyère.

Nous allons saisir l'occasion du passage du très prochainement à Bruxelles du Dr Anga pour explorer ensemble des pistes visant à jeter des passerelles autour des instruments multidimensionnels logés au Secrétariat ACP et mis à la disposition de nos Etats membres pour appuyer leurs efforts endogènes.

Parmi les multiples pistes de coopération, je ne retiendrai ici que quelques uns où je pense qu'une certaine convergence de vues entre l'ICCO et le Secrétariat ACP pourrait se cristalliser pour baliser notre action future :

- Je pense d'abord au modèle de collaboration entre les secteurs public et privé, la gestion et le partage de l'information, la sécurité alimentaire, le développement de marchés de niche qui sont des créneaux où le Secrétariat ACP a amorcé des initiatives qui pourraient être mises dans le panier de notre partenariat ;
- Le défi environnemental est un autre volet de possible coopération. Nous devons travailler étroitement pour accompagner les efforts de nos producteurs dans l'adaptation aux exigences environnementales afin que ces

mesures, à l'instar des prescriptions phytosanitaires, ne deviennent pas de nouveaux obstacles non tarifaires qui vont s'ériger contre nos exportations.

Lors du dernier Conseil des Ministres ACP–UE tenu en Juin dernier, notre partenaire a réaffirmé son engagement pris à Copenhague de déboursier 2,4 milliards d'euros annuellement à partir de 2010 pour soutenir nos efforts d'adaptation et d'atténuation de l'impact multiforme des changements climatiques dans nos pays. Par ailleurs, il faut encourager les efforts de nos pays sur la voie de l'économie qui va de pair avec l'explosion de la demande en produits biologiques sur les marchés de pays de consommateurs. Je me réjouis de constater l'existence d'un projet de développement du cacao biologique en Afrique et votre organisation trouvera un appui bienveillant du Secrétariat ACP dans ce domaine.

Je ne saurais achever mon propos sans mettre en perspective l'intérêt qu'a renouvelé depuis 2005 par l'Union Européenne à la problématique des produits de base et des appuis directs non-négligeables ont été apportés à travers les ressources Intra-ACP à certains secteurs de produits de base, et plus particulièrement, au coton, au café, au sucre ou encore aux fruits et légumes. Il est grand temps que le secteur du cacao soit intégré à cette liste et je pense que des programmes tels que « EDES, COLEACP, Tous les produits de base ACP » peuvent servir de vecteur à cet appui.

Pendant des décennies, le Groupe ACP en partenariat avec les Communautés européennes, à travers des instruments financiers comme le Stabex, a soutenu les efforts de nos cacaoculteurs, qui lorsque les prix étaient moins rémunérateurs, pouvaient se retourner vers ce filet de sécurité. Aujourd'hui, l'environnement économique international et les appels à plus de transparence dans les transactions financières internationales me semblent plus que jamais fertiles pour la relance d'un dialogue porteur autour du concept de « Juste prix » que recherchent ardemment les producteurs.

Mais cette réalité a peu de chance d'aboutir si les initiatives globales visant à discipliner la sphère financière et les pratiques spéculatives n'étaient pas suivies d'effets. Producteurs et consommateurs seuls réunis dans cette salle en l'absence de représentants du marché financier ne peuvent pas apporter de réponse durable et

pertinente à la question des prix non rémunérateurs et venir à bout de l'opacité qui sévit durablement sur la fixation des cours du cacao. Je suis d'avis que les délibérations de cette organisation devraient être élargis à la participation d'acteurs du marché pour que l'on se dote d'une charte de bonnes pratiques dans l'intérêt bien compris de tous les acteurs de l'économie cacaoyère mondiale.

Je vous remercie de votre attention.